



# Rencontre BGD/UPDS

Paris,  
7 juillet 2025



Union des Professionnels  
de la Dépollution des Sites.

# Sommaire

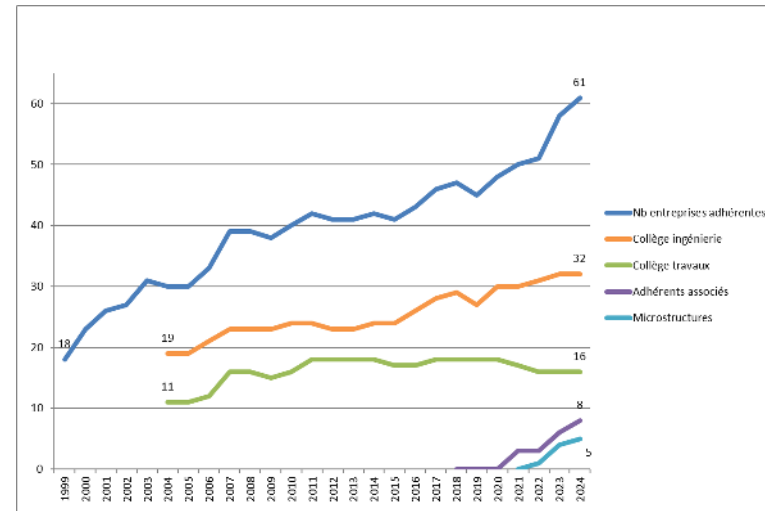
1. Tour de table.
2. Présentation UPDS.
3. Guides de valorisation des TEX.
4. Gestion des TEX.
5. Dangereusité des TEX.

# 1. Tour de table

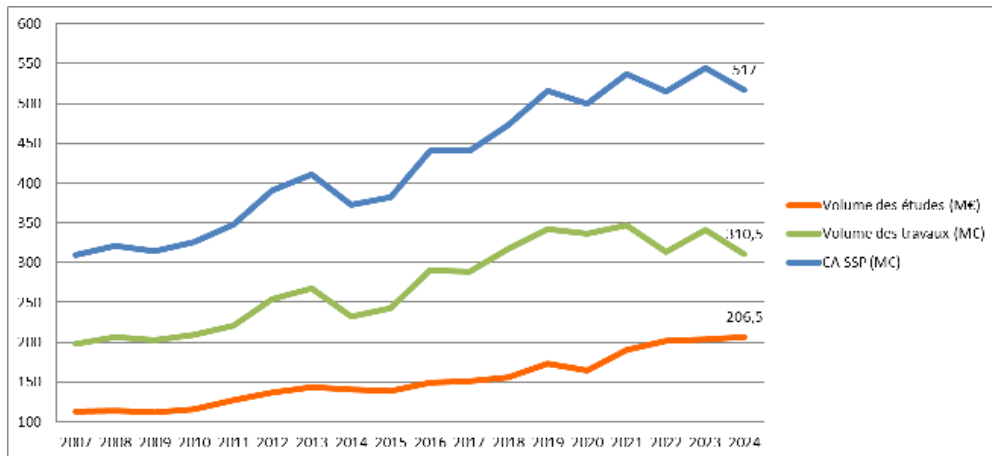
## 2. Présentation de l'UPDS

## 2. Présentation de l'UPDS

- ✓ Organisation patronale **créée en 1992**
- ✓ **62 adhérents** en 2025 :
  - Collège Ingénierie : 32 bureaux d'études
  - Collège travaux : 15 sociétés de travaux
  - Collège microstructures : 5 adhérents
  - Adhérents associés : 10 adhérents



Evolution du nombre d'adhérents de l'UPDS depuis 1999



Evolution du chiffre d'affaires des adhérents de l'UPDS depuis 2007 (M€)

**517 M€** de CA en 2024 (60 % en travaux, 40 % en études)

Evolution moyenne du CA SSP depuis 2007 : **3,2% par an**

**2700 salariés** en 2024 (+4% par rapport à 2023)

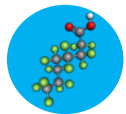
**L'UPDS représenterait 70% du marché des SSP.**

## 2. Présentation de l'UPDS

### Feuille de route du Bureau



**Axes 1 + 2 : Rendre la certification obligatoire** : études et travaux de dépollution obligatoirement réalisés en application de la série de normes NFX31-620 par des acteurs certifiés.  
Créer une **certification accessible aux microstructures**, pour réaliser certaines prestations de la norme



**Axe 3** : Être moteur dans la prise en compte et le traitement des **polluants émergents**



**Axe 4** : Améliorer la **conservation de la mémoire en lien avec les sites et sols pollués** et rendre les informations accessibles



**Axe 5** : **Promouvoir la réduction de la pollution** plutôt que son transfert ou son confinement



**Axe 6** : Se poser la question d'une éventuelle **dépollution avant de renaturer** un site

## 3. Guides de valorisation des TEX

### **3. Guides de valorisation des TEX**

#### **a. Enquête sur utilisation des guides de valorisation des TEX – synthèse avis UPDS.**

## 3.a. Enquête sur les guides de valorisation des TEX en projets d'aménagement



### Contexte :

Enquête lancée à la demande de la **DGPR**, auprès des parties prenantes de la valorisation des TEX.  
Mission confiée au cabinet OPTAE.



### Objectif :

Identifier les **freins à l'utilisation des guides du BRGM relatifs à la valorisation des TEX**, afin d'en comprendre la faible appropriation sur le terrain.

## 3.a. Enquête sur les guides de valorisation des TEX en projets d'aménagement

**Taux de réponse à l'enquête :** 46% (24 adhérents UPDS sur 52)

### Utilisation des guides BRGM

Les adhérents de l'UPDS connaissent les deux guides mais ils connaissent mieux celui sur les TEX **issues** de sites et sols pollués.

**2/3 des répondants** (73% des BE et 56% des entreprises de travaux) essaient d'**utiliser les guides BRGM** lorsqu'ils sont concernés par des TEX dans un projet d'aménagement mais souvent la démarche n'aboutit pas.

Les guides BRGM (démarche, champ d'application, levé de doute, démarche à 3 niveaux, traçabilité) sont considérés comme **clairs et compréhensibles mais moyennement adaptés** (surtout la démarche à 3 niveaux et la traçabilité).

Les raisons de la non utilisation des guides BRGM sont :

Terres rarement conformes à toutes les exigences,

Manque de valeurs de fond pédogéochimique

Pb de temporalité entre besoin de remblais et existence de déblais

Lourdeur/complexité de la démarche

Frilosité des MOA quant à la démarche

## 3.a. Enquête sur les guides de valorisation des TEX en projets d'aménagement

### Les freins à l'utilisation des guides BRGM

- **Méconnaissance** des guides par les différents acteurs.
- **Caractère non obligatoire** de l'utilisation des guides.
- **Méthodologies proposées**
- **Attentes environnementales associées.**
- **Absence de contrôle.**

### Les freins à la valorisation des TEX

- **Administratifs**
- **Juridiques.**
- **Concurrence déloyale** de certains acteurs qui n'utilisent pas ce guide
- **Manque de valeurs de fonds pédo-géochimiques.**
- **Préservation de la qualité** du site receveur.
- **Manque d'anticipation**
- **Méconnaissance** des sites pollués

## 3.a. Enquête sur les guides de valorisation des TEX en projets d'aménagement

Comment inciter à l'utilisation des guides de valorisation du BRGM ?

- **Connaissance** des guides par les différents acteurs/ communication renforcée (plaquette)
- **Obligation réglementaire** d'utiliser les guides.
- **Renforcement des contrôles;**
- **Meilleur accès aux documents type** (BSTV, convention...).
- **Sensibilisation des communes** et des élus sur les risques et responsabilités associés

Comment garantir l'aboutissement de la démarche ?

- Rassemblement des **deux guides en un.**
- **Simplification et clarification** du contenu.
- Rendre **obligatoire la réalisation de la levée de doute** par un prestataire indépendant du MOA (voire par une entreprise certifiée SSP).
- **Garantir la traçabilité des terres** dans les projets d'aménagement (plus de contrôles ? Intégration d'un BE SSP dans la MOE ?).
- **Cohérence** avec autres guides (maintien qualité site receveur).
- Intégration des **terres fertiles/fractions grossières.**
- Simplification de la **sortie de statut de déchet des TEX.**

### **3. Guides de valorisation des TEX**

**b. Guide « fils » du CEREMA sur la valorisation des TEX en ILTT.**

## 3.b. Guide « fils » du CEREMA sur la valorisation des TEX en ILTT.

- **Contexte**
  - Le guide "**père**" du CEREMA — « *Valorisation de matériaux alternatifs en ILTT : étude environnementale et sanitaire* » — est paru en **février 2025**.
  - Le guide "**fils**" spécifique aux **terres excavées (TEX)** en infrastructure linéaire de transport terrestre (ILTT) est **finalisé**, mais **pas encore publié**.
- **Question posée**
  - **Quand sera publié le guide "fils" TEX en ILTT ?**
    - Fort besoin sur le terrain : publication attendue par les acteurs opérationnels.
  - **Envisagez-vous une harmonisation des guides de valorisation CEREMA et BRGM**, notamment sur le principe de maintien de la qualité du site receveur ?
- **Pourquoi ce guide est essentiel**
  - Répond à un **besoin concret** de valorisation des TEX disposant de **bonnes propriétés géotechniques**
  - **Utilisation en ILTT** permet de ne pas maintenir la qualité du site receveur
  - Il permettrait d'**encadrer clairement** la valorisation des terres issus de SSP en ILTT

## 4. Gestion des TEX

## 4. Gestion des TEX

### a. Présentation de la synthèse réglementaire réalisée par l'UPDS.

## 4.a. Synthèse réglementaire UPDS : Gestion des terres excavées

### Valorisation des TEX et statut de déchet

- **Constats :**
  - **Deux options** pour valoriser les terres excavées (TEX) :
    - **Valorisation sous statut de déchet**
      - → risque de pratiques frauduleuses (réhausse de terres agricoles, merlon paysager, ...).
      - → dans le meilleur des cas, les adhérents UPDS observent :
        - une demande de terres compatibles ISDI,
        - sans prise en compte systématique des teneurs sur brut en ETM,
        - et avec acceptation de teneurs organiques significatives.
    - **Valorisation avec sortie explicite du statut de déchet** (« obligation » réglementaire en lien avec l'arrêté du 4 juin 2021) → utilisation des guides de valorisation des TEX.
  - **Proposition :**
    - **rendre obligatoire la SSD** pour la valorisation des TEX afin de limiter les pratiques frauduleuses
      - En effet, aujourd'hui, lorsqu'il ne s'agit de **terres non-issues de SSP, aucune caractérisation n'est exigée**
      - Or, dans la majorité des cas, les **terrains d'origine présentent un risque de pollution** (anciennes zones agricoles, sites remblayés, etc.)
    - **Ouvrir à un contrôle de la SSD** des TEX par les sociétés certifiées

## 4.a. Synthèse réglementaire UPDS : Gestion des terres excavées

### Cas des terres fertiles/ de surface

- **Constats :**
  - **Aucun guide dédié** à la valorisation des terres de surface/ à la fabrication des substrats fertiles à partir de déchet.
  - Certains acteurs se réfèrent à la **norme NF U 44-551** (supports de culture) → **SSD implicite** des terres fertiles/ de surface et **absence de traçabilité** des TEX.
  - Valeurs seuils trop élevées + **Peu de critères** évalués → Susceptibles de générer des **risques sanitaires**
- **Propositions :**
  - Besoin d'un **guide spécifique** ou d'un **chapitre dédié** aux terres fertiles/ de surface dans la prochaine **révision du guide de valorisation en projet d'aménagement** (BRGM / MTES)
  - Encadrer les usages agricoles ou d'espaces verts ou de jardins en garantissant :
    - traçabilité,
    - compatibilité sanitaire,
    - et qualité agronomique.

## 4. Gestion des TEX

b. Traçabilité des TEX via Trackdechets : quel REX de l'Administration ?

## 4.b. Traçabilité des TEX via Trackdechets : quel REX de l'Administration ?

Depuis la **création du RNDTS** et donc de la mise en place de la traçabilité des TEX :

- Avez-vous connaissance du volume de TEX déclaré dans le RNDTS depuis sa mise en place ?
- Savez-vous comment ce volume a évolué au fil du temps ?
- Selon vous, la traçabilité mise en place via le RNDTS est-elle aujourd'hui réellement effective ?

## 4. Gestion des TEX

c. SSD des TEX : quel REX de l'Administration ?  
Combien de cas ?

#### 4.c. SSD des TEX : quel REX de l'Administration ?

Depuis la **mise en place du SSD** en 2021 :

- Avez-vous connaissance du nombre de procédures de SSD qui ont été engagées pour les TEX depuis 2021 ?
- Savez-vous comment ce chiffre a évolué dans le temps ?
- Le recours au SSD vous semble-t-il être une option fréquemment retenue ?

## 4. Gestion des TEX

d. Réhausse de terres agricoles.

## 4. d. Réhausse de terres agricoles : quelles justifications apportées par les demandeurs ?

- Le BGD s'était interrogé en 2024 sur les justifications apportées par les porteurs de projet dans le cadre de **réhausse de terrains agricoles**.

Objectif : mieux cerner les logiques de valorisation et vérifier leur utilité réelle.

- **Constats** :
  - Dans la majorité des cas, **aucune vérification formelle** de l'utilité de la réhausse n'est effectuée (<2m donc pas soumis à DP pour exhaussement malgré les grandes surfaces et volumes concernés)
  - Justifications génériques souvent invoquées :
    - « amélioration des sols agricoles »
    - « optimisation des parcelles »
  - Ces opérations sont souvent réalisées sur fond de grand banditisme.
- **Justifications recevables observées** (lorsqu'elles existent)
  - Correction de la pente du terrain pour faciliter le travail agricole
  - Présence d'un substratum rocheux affleurant, limitant la profondeur de sol utile
  - Besoin de drainage, permettant d'introduire des matériaux grossiers en sous-couche (type gravats) pour améliorer la circulation de l'eau
  - ⚠ Cette dernière justification est particulièrement utilisée pour valoriser du tout-venant, parfois sans réelle analyse d'impact agronomique.
- **Enjeux identifiés**
  - Encadrer la réhausse agricole (contrôle mairie/EPCI) et l'obligation de justifier l'utilité agronomique des réhausse.
  - Éviter les détournements de filière ou les dépôts dissimulés.
  - Clarifier les conditions de traçabilité dans ce contexte (SSD obligatoire compte tenu de la sensibilité de l'usage ?).
  - Limiter la concurrence déloyale induite par ces pratiques.

## 5. Dangerosité des TEX

## 5. Dangerosité des TEX

a. Stockage en ISDI de TEX assimilables à des déchets dangereux : résultats des contrôles menés par l'Administration ?

## 5.a. Stockage en ISDI de TEX assimilables à des déchets dangereux : résultats des contrôles menés par l'Administration ?

- **En Normandie**, des **contrôles** ont révélé que de nombreuses terres envoyées **en ISDI** relevaient en réalité de **déchets dangereux**.
- Ces constats ont conduit **d'autres DREAL** à engager **des actions similaires**.
  - Serait-il possible d'avoir un retour sur ces contrôles ?

## 5. Dangerosité des TEX

b. GT Dangerosité des TEX : avis UPDS sur démarche envisagée.

## 5. b. GT Dangerosité des TEX : avis UPDS sur démarche envisagée.

L'entrée des terres dans la démarche de caractérisation en dangerosité se fera via une levée de doute « simplifiée » (réponse à questions simples lors des DAP dans les filières pour savoir si le site dont proviennent les terres est susceptible d'être potentiellement pollué)

Si réponse positive ou absence de réponse ou « je ne sais pas » => entrée dans démarche et LEVE/Caractérisation des terres.

Des seuils de dangerosité seront fournis pour les substances les plus couramment rencontrées (mais les PFAS ne seront pas gérés).

⇒ Entrée dans la démarche basée sur levée de doute simplifiée => ne résoudra pas les pbs actuels. Les levées de doute continueront à être mal réalisées et les terres mal/non caractérisées.

⇒ Une LEVE (étude historique) bien réalisée permet de cibler les bonnes substances à rechercher.

## 6. Sujet divers



**Merci pour votre  
attention ...**